MATIGNON
FINANCES

Rapport annuel

Au 31 décembre 2022

LIBRE SELECTION MONDIALE

Fonds commun de placement de droit français
Exercice du 1er au 31 décembre 2022

Siège Social : 43-45 avenue Kléber – 75116 PARIS – Tél. : 01 56 88 33 40 – Fax : 01 45 62 50 20
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance – Capital de 1 367 855 euros – RCS Paris B 329 402 093
Société de Gestion de Portefeuille Agrément AMF N° GP90012, Courtage d'Assurances et IOBSP - Immatriculation ORIAS N° 07 005 629
www.matignonfinances.com

MATIGNON
FINANCES

LIBRE SELECTION MONDIALE

FR0007441449

Rapport annuel de gestion au 31 décembre 2022

Classification : sans

Forme juridique : FCP

Indice de référence : 50% MSCI World Total Return EUR + 30% JPM Global Bond Index TR EUR + 20% €ster

1. Objectif de gestion

Libre Sélection Mondiale a pour objectif de gestion d'offrir à l'investissement du public une sélection de valeurs mobilières internationales qui pourra être réalisée en titres vifs et par le biais d'actions, d'OPC et ou ETF (Trackers) de toutes catégories investies sur les mêmes marchés avec une recherche de performance à long terme sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

2. Indicateur de référence

Aucun indice existant ne reflète l'objectif de gestion du fonds. Toutefois, l'indicateur de référence le plus proche est le 50% MSCI World Total Return EUR (dividendes nets réinvestis) + 30% JPM Global Bond index TR EUR + 20% €ster.

Libre Sélection Mondiale n'est ni un OPC indiciel, ni un OPC benchmarké. Sa performance pourra, le cas échéant, s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

3. Stratégie d'investissement

La société de gestion met en œuvre une gestion discrétionnaire, sans a priori sur les classes d'actifs. La répartition entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations, monétaires…) variera selon l'appréciation de la société de gestion. Elle est basée sur une analyse de l'environnement économique international.

Le processus de gestion combine une approche « Top down » basée sur des hypothèses de scénarios macroéconomiques et « bottom up » où la sélection s'effectue selon le libre choix et la conviction des gérants s'appuyant sur une analyse fondamentale classique approfondie de type « Stock Picking » affinée selon des critères techniques.

Les investissements :

Chaque position est initiée avec un potentiel important permettant notamment l'achat de valeurs décotées suivant des critères de valorisation classique. Ceux-ci peuvent concerner la valeur des actifs et l'actualisation des flux et les ratios généralement employés par la théorie financière.

Les gérants suivent l'émergence de catalyseurs susceptibles d'entraîner une revalorisation des titres :

1. Restructuration, retournement, opération sur le capital,
2. Changement de statut boursier,
3. Influence de l'environnement monétaire, économique ou réglementaire.

Les désinvestissements :

En ce qui concerne les désinvestissements, les motivations seront aussi fondamentales et techniques : valorisations très supérieures aux estimations des gérants, dégradation de l'environnement, affaiblissement des performances financières pouvant conduire à des déceptions.

Timing :

Le timing de chaque initiation de position est affiné par une analyse technique systématique.

Il s'agit d'un complément essentiel à l'analyse fondamentale.

Cette approche technique si elle conforte une vision macroéconomique, pourra amener les gérants à prendre des positions sur les matières premières, en fonction bien entendu des respects des engagements des prospectus. La mise en place des stratégies basées sur les matières premières se fera sur la base d'instruments financiers type ETF (Trackers) dont la commercialisation est autorisée en France (coordonnés).

- Dans le cas où le fonds utiliserait des OPC (jusqu'à 100% maximum) ceux-ci seront sélectionnés sur la base de données quantitatives (performances, risques, corrélations) et qualitatives (taille et ancienneté des fonds, honorabilité de l'émetteur et du dépositaire). La sélection des OPC entrant dans la composition du fonds est revue trimestriellement ou à des fréquences plus rapprochées en fonction des aléas du marché. Les reportings des fonds sous-jacents sont examinés mensuellement de même que la cohérence entre les performances les plus récentes comparées tant aux indices de référence desdits fonds qu'à ceux propres à la Société de Gestion du FCP.

- La partie investie en actions et en OPC d'actions internationales (tous pays, y compris émergents) pourra évoluer entre 30 % et 100 % de l'actif net. Corrélativement, la partie investie en titres de créances et en instruments du marché monétaire, en OPC d'obligations convertibles ou de taux (obligataires sur tous types de maturités ou monétaires, y compris des OPC investis en obligations à hauts rendements) n'excédera pas 70 % de l'actif du fonds.

- Libre Sélection Mondiale pourra être exposé jusqu'à 110 % de son actif en actifs français ou internationaux (OPC inclus) par recours aux emprunts d'espèces, mais limitera à 10% de son actif la détention de titres d'un seul émetteur.

4. Commentaire de gestion :

A - Contexte économique et financier :

Alors qu'elle avait pourtant bien commencé, l'année 2022 s'est conclue pour les bourses mondiales par un décrochage de 19,6% de l'indice MSCI World (exprimé en dollars), soit la plus mauvaise année depuis la crise financière de 2008 ! Dans un environnement très perturbé, marqué par la guerre en Ukraine, la flambée des prix de l'énergie (particulièrement aiguë en Europe), la remontée brutale des taux d'intérêts et une recrudescence de cas de Covid en Chine, rares ont été les places financières à résister à la tempête, si ce n'est - une fois n'est pas coutume - les marchés européens et notamment le CAC 40 qui grâce à Total (+31,4%), la deuxième pondération de l'indice derrière LVMH, est parvenu à afficher un recul limité (-9,5%).

Autre fait suffisamment rare pour être signalé, la corrélation entre actions et obligations dans la baisse, inédite depuis une cinquantaine d'années, n'a pas permis aux investisseurs de bénéficier de l'habituel amortisseur procuré par les placements obligataires en période de stress sur les actions. Alors que le*s* marchés avaient trouvé leur équilibre dans un monde de taux négatifs ou nuls, la remontée des taux d'intérêt et la révision en baisse des perspectives d'activité les ont conduits à devoir s'ajuster de sorte que toutes les classes d'actifs se sont mises à baisser dans un même mouvement, sans exception.

Ces évènements, en partie inattendus (Ukraine, envolée des prix de l'énergie), ont renforcé les vents contraires qui soufflaient déjà depuis 2021. La résurgence de l'inflation imputable à la réouverture de l'économie et aux mesures de relance décidées pendant la crise sanitaire (apparition soudaine d'une crise de l'offre liée à la désorganisation des chaines de production), les craintes d'un ralentissement brutal de la croissance américaine après une période de surchauffe, enfin l'incertitude géopolitique (rivalité sino-américaine) étaient déjà au cœur des préoccupations des investisseurs.

Ces facteurs de risque se sont confirmés et amplifiés en 2022 avec le déclenchement de la guerre en Ukraine et ses répercussions sur les marchés de l'énergie et des matières premières. Face à une envolée de l'inflation qu'elles n'avaient pas anticipée, les banques centrales se sont résolues à mettre fin aux politiques monétaires ultra-accommodantes mises en place pendant la pandémie en relevant brutalement leurs taux directeurs (portés aux Etats-Unis de 0%-0,25% en début d'année à 4,25%-4,5% aujourd'hui !).

Si l'on en juge les dernières statistiques publiées de part et d'autre de l'Atlantique, l'action vigoureuse des banques centrales semble déjà rencontrer ses premiers succès à la faveur d'une normalisation des chaînes logistiques et du recul des cours du pétrole. Cette tendance favorable ne signifie pas pour autant que la Fed soit disposée à baisser la garde face à l'inflation qui, selon son président Jérôme Powell, doit se rapprocher de l'objectif de 2% par an avant d'envisager une baisse des taux. Autant dire que sur ces bases et avec une inflation supérieure à 7% aux Etats-Unis en 2022 (10% dans la zone euro), la mise en place de politiques monétaires restrictives apparaît durable, même si l'essentiel du durcissement monétaire a sans doute déjà été réalisé (les prochaines hausses de taux devraient être de moindre ampleur).

Cette posture offensive se traduira-t-elle nécessairement par une récession des économies occidentales ? Si la question n'est pas encore tranchée à ce stade, la baisse du prix du gaz et de l'électricité, l'amélioration des indicateurs économiques avancés et les premiers signes d'un

recul de l'inflation sur la période récente sont de bon augure pour la dynamique de la croissance en 2023, même s'il convient de rester très prudent car il est encore trop tôt pour mesurer l'impact du ralentissement actuel sur la consommation domestique et les résultats des entreprises.

B - Investissements et Arbitrages :

Libre Sélection Mondiale ressort en baisse de 12,43%. Son indice de référence est en baisse de 9,96% sur la période.

La gestion du fonds du fonds qui repose sur l'exposition des thématiques de croissance à long terme nous expose au secteur de la technologie sur diverses zones géographiques mais plus particulièrement les Etats-Unis. L'indice représentant le mieux la correction de ses valeurs est bien sur le Nasdaq qui a affiché une baisse 33% sur l'année, la plus forte correction depuis la grande crise de 2008. Nous avons continué d'alléger certains titres comme Alphabet et Meta plateforms sur la deuxième partie de l'année, ainsi que d'autres valeurs sous pression en raison de leur cherté et la décélération de croissance de leurs bénéfices comme Blackrock. A l'inverse nous avons renforcé quelques positions *value* en fin d'année comme Ford Motors.

Le fonds a cependant bénéficié de la bonne sélection de titres défensifs dans ce contexte comme Total Energies ou AstraZeneca en Europe en hausse de +43,28% et 25,38% sur la période.

Le fonds limite sa sous performance également grâce à son exposition à la Chine grâce à la réouverture de cette dernière laissant place à des flux de biens et personnes moins entravés. Après avoir allégé tactiquement les sociétés les plus à risque à la suite du dernier tour de vis réglementaire, nous avons maintenu le poids de nos lignes directes qui représente à date 6% de l'actif net (7,5% en incluant Prosus coté aux Pays Bas). Nous avons initié deux nouvelles positions au cours du 2ème trimestre, l'une dans le tracker CSI 300 l'autre dans Geely, constructeur automobile leader dans le mouvement d'électrification du véhicule léger. Certaines de nos positions finissent l'année en hausse à l'image de Vipshop Holding et Baidu, +73,13% et +12,79% respectivement.
Nous avons également opéré un transfert de cotation de certains des titres les plus liquides d'ADR à leur équivalent sur la place de Hong Kong, afin de s'affranchir de tout risque de delisting. Alibaba, Ping An, Autohome, Baidu sont désormais cotés sur Hong Kong.

Concernant nos expositions géographiques spécifiques, nous conservons notre position structurelle au sein de notre fonds Full Goal China, exposé aux petites et moyennes capitalisations chinoises ainsi que Gemequity qui investit de manière assez large dans les pays émergents. Nous avons également continué de prendre des bénéfices dans la position de notre fonds Inde Alquity India en raison de la très bonne résistance sur l'année.

Cette poche action a été gérée de manière active au cours de l'année en raison de la volatilité des divers marchés actions. Cette gestion s'est effectuée au travers de futurs S&P500, Nasdaq 100 ainsi que Eurostoxx 50. Cette gestion tactique a été un contributeur positif en performance brute comme nette notamment sur la deuxième partie de l'année.

Nous avons allégé notre position crédit en divisant par deux nos positions au sein de nos deux fonds externes, à date la position pèse pour 1% de l'actif net.

Sur nos fonds thématiques actions nous sommes sortis du fonds d'infrastructure au cours du

second semestre après une bonne performance de ce dernier et avons également allégé d'un tiers le fonds d'économie pérenne qui pèse à date 2,15% du fonds.

Sur nos autres positions alternatives, nous avons réduit de moitié notre position dans notre fonds d'arbitrage de convertibles en prenant des bénéfices, l'environnement actuel étant moins propice à la stratégie. Nous en avons profité pour renforcer notre exposition au fonds spécialisé dans les métaux nécessaires à la transition énergétique qui fait partie des deux premières expositions du fonds après notre exposition à l'inflation que nous avons maintenue (4% de l'actif net).

Principales positions de l'OPCVM

Au 31 décembre 2022, les six premières positions actions du fonds sont (en % de l'actif net) :

Instrument financier	Actif Net
BARRICK GOLD	2,22%
Bank of America Corp	1,59%
ALPHABET	1,54%
PROSUS	1,51%
FIRST SOLAR	1,43%
LVMH	1,34%

Dans l'ensemble du fonds, les expositions nettes en devises représentent, 45,5% en EUR, 41,7% en USD, 4,8% en HKD, 2,9% en GBP, 2,1% en JPY, 1,4%% en DKK, 0.8% en SEK, 0,4% en NOK, 0,4% CHF.

5. Evénements au cours de la période

- Néant.

6. Instruments gérés par la société de gestion et détenus par le fonds

- Aucun.

7. Procédure de sélection et suivi des intermédiaires

La sélection et l'évaluation des intermédiaires en charge de l'exécution des ordres est encadrée par une procédure interne. Toute entrée en relation est décidée en comité.

L'évaluation annuelle est multicritères.

8. Instruments émis par la société de gestion

- Néant.

9. Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

Matignon Finances ne prend pas en compte de manière systématique et simultanée les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ainsi que les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique. Les critères de choix qui rentrent en jeu dans la sélection de nos valeurs ne sont donc pas systématiquement restreints par ces principes.

La société de gestion ne fait pas appel à des prestataires externes en matière de notation extra-financière et ne gère aucun OPC à label « ISR ».

Néanmoins, les gérants peuvent appliquer de façon discrétionnaire une approche plus orientée vers la prise en compte de ces critères.

Le fonds Libre Sélection Mondiale est classé en article 6 de la Directive Européenne SFDR.

10. Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global est calculé selon la méthode de calcul de l'engagement.

11. Politique de la SGP en matière de droits de vote

Les informations concernant la politique de vote et le rapport d'application de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

12. Rémunérations

- Eléments qualitatifs

La politique de rémunération mise en place au sein de Matignon Finances prend en compte les dispositions issues de la Directive OPCVM V et de la directive AIFM. Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques.

Conforme à l'intérêt des porteurs de parts, elle n'encourage pas une prise de risque incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs de l'OPC.

La politique de rémunération prévoit un système de rémunération structuré avec une composante fixe suffisamment élevée pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise, et d'une rémunération variable, qui la complète de manière équilibrée.

La rémunération variable repose sur des critères d'acquisition qualitatifs et quantitatifs et-le cas échéant- managériaux, précisément fixés et préalablement portés à la connaissance des collaborateurs concernés. En termes d'objectifs, ils sont discutés avec le collaborateur, atteignables et réalistes.

La société de gestion a établi une liste de personnes dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'exposition aux risques de la société de gestion, ainsi que des modes de rémunération variables susceptibles d'augmenter le niveau d'exposition aux risques de la société (les preneurs de risque). Les membres de l'organe exécutif sont également concernés.

Pour ces professionnels, il est prévu en cas de rémunération variable supérieure ou égale à 200 K€ :

- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit versée en parts d'OPC,
- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit différée sur plusieurs années.
- D'interdire aux personnes concernées de recourir à des stratégies individuelles, de couverture ou d'assurance en matière de rémunération ou de responsabilité, qui limiteraient la portée des dispositions d'alignement sur les risques contenus dans leurs dispositifs de rémunération.

MATIGNON FINANCES tient annuellement un comité des rémunérations composés des associés dirigeants.

Le rôle de ce comité est de :

- Définir puis tenir à jour la politique de rémunération interne,
- S'assurer que la politique est compatible avec la stratégie économique de la SGP et qu'elle n'est pas source de conflits d'intérêts,
- S'assurer de la mise en œuvre de la politique,
- Le cas échéant décide des dates de versements des montants variables échelonnés,
- Définir l'enveloppe de rémunération variable pour l'exercice écoulé ainsi que les montants individuels de rémunération qui seront versés à chacun.

L'application de la politique de rémunération au titre de l'année N-1 fait l'objet d'un compte rendu écrit.

Le réexamen annuel de la politique de rémunération prévu au 3° et 4° du I de l'article 314-85-2 du règlement général de l'AMF ne fait pas apparaître de modification dans la politique de rémunération.

- Eléments quantitatifs

	Montant total en € Rémunérations fixes	Nombre de bénéficiaires	Montant total en € Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Ensemble du personnel	2 727 299	25	1 242 596	23
Personnel identifié comme « Preneurs de risque »	1 979 799	14	1 088 596	12

13. Suivi de la liquidité

Toutes les positions détenues par l'OPCVM sont des titres de grandes, moyennes et petites capitalisations, des ETF ou des OPC, dans la limite autorisée, à liquidité quotidienne.

14. Reporting SFTR

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR : l'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

LIBRE SELECTION MONDIALE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

MATIGNON FINANCES

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

LIBRE SELECTION MONDIALE

Fonds commun de placement

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP LIBRE SELECTION MONDIALE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) LIBRE SELECTION MONDIALE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 17 mars 2023

Le commissaire aux comptes
GROUPE EXPERIENCE SAS
Arnaud RUDOWSKI

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**15 103 329,76**	**18 734 456,23**
Actions et valeurs assimilées	**8 669 735,91**	**12 499 046,75**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 669 735,91	12 499 046,75
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**6 335 484,71**	**6 163 847,30**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 335 484,71	6 163 847,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**98 109,14**	**71 562,18**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	98 109,14	71 562,18
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**1 113 894,83**	**1 949 988,52**
Opérations de change à terme de devises	909 733,51	1 863 342,38
Autres	204 161,32	86 646,14
COMPTES FINANCIERS	**1 623 858,92**	**1 722 196,39**
Liquidités	1 623 858,92	1 722 196,39
TOTAL DE L'ACTIF	**17 841 083,51**	**22 406 641,14**

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 083 444,54	18 944 789,26
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	805 619,84	1 815 087,10
Résultat de l'exercice (a,b)	-205 290,25	-290 409,77
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**16 683 774,13**	**20 469 466,59**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**20 155,43**	**36 988,22**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	20 155,43	36 988,22
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	20 155,43	36 988,22
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**1 137 153,95**	**1 900 186,33**
Opérations de change à terme de devises	908 835,38	1 854 304,64
Autres	228 318,57	45 881,69
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**17 841 083,51**	**22 406 641,14**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0322	0,00	1 260 529,80
EURO STOXX 50 0323	529 900,00	0,00
Options		
S&P 500 INDEX 12/2021 PUT 2000	0,00	2 473 467,55
S&P 500 INDEX 12/2022 PUT 2000	0,00	151 507,71
S&P 500 INDEX 12/2023 PUT 3000	471 258,78	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0323	723 507,92	0,00
EURO STOXX 50 0322	0,00	257 250,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	8 216,56	24,23
Produits sur actions et valeurs assimilées	136 114,80	133 750,91
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 347,87	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	1,70
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	5 215,00
TOTAL (1)	**145 679,23**	**138 991,84**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	70,12	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 781,10	7 087,27
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**2 851,22**	**7 087,27**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**142 828,01**	**131 904,57**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	346 078,88	445 293,59
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-203 250,87**	**-313 389,02**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-2 039,38	22 979,25
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-205 290,25**	**-290 409,77**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007441449 - Part LIBRE SELECTION MONDIALE : Taux de frais maximum de 2% TTC.

Commission de surperformance :

La société de gestion, recevra, s'il y a lieu, une commission de surperformance lorsque la performance du fonds sera supérieure à celle de l'indice de référence, qu'il ait enregistré une performance positive ou négative. La commission de surperformance, est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence.

L'actif valorisé du fonds s'entend comme l'actif évalué selon les règles de valorisation applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels.

L'actif de référence représente l'actif du fonds retraité des montants de souscriptions/rachats à chaque valorisation, et valorisé selon la performance de l'indice de référence retenu. L'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'indice composite : 40 % CAC 40 (div. nets réinvestis), 40 % Euro Stoxx (div. nets réinvestis) et 20 % l'indice €ster capitalisé.

La période de référence de la performance correspond :
- pour la première période de référence : du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022 ;
- pour les périodes suivantes : de la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année suivante.

Fréquence de prélèvement : la commission de surperformance est prélevée, au profit de la société de gestion dans le mois qui suit la fin de la période de référence. En aucun cas la période de référence du fonds ne peut inférieure à un an.

Méthode de calcul de la commission de surperformance :

• Pendant la période de référence :
- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs.
- Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative, par ailleurs une reprise de provision sera effectuée à chaque calcul de la valeur liquidative dès lors que la performance hebdomadaire du fonds sera inférieure à celle de l'actif de référence. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des provisions antérieures. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

• A la fin de la période de référence :
- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion provisionnée au cours de la période de référence est définitivement acquise à la société de gestion.
- Si l'actif valorisé du fonds est inférieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle (hors quote-part acquise à la société de gestion lors de rachats durant la période de référence). La période de référence sera prolongée d'une année supplémentaire, dans une limite de 5 ans maximum. En effet, toute sous-performance au cours de la période de référence doit être rattrapée avant de pouvoir à nouveau provisionner des frais de surperformance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	***Affectation du résultat net***	***Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées***
Parts LIBRE SELECTION MONDIALE	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**20 469 466,59**	**21 529 623,13**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 723 546,45	1 894 842,71
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 044 859,80	-3 492 779,94
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 166 034,54	2 927 483,33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 305 147,12	-310 491,14
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 862 057,58	934 377,39
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 310 252,14	-1 561 262,89
Frais de transactions	-62 773,60	-76 027,46
Différences de change	499 222,86	820 739,72
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 221 851,89	-1 866 782,97
Différence d'estimation exercice N	*-797 859,47*	*2 423 992,42*
Différence d'estimation exercice N-1	*-2 423 992,42*	*-4 290 775,39*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	111 581,53	-16 866,27
Différence d'estimation exercice N	*-10 763,71*	*-122 345,24*
Différence d'estimation exercice N-1	*122 345,24*	*105 478,97*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-203 250,87	-313 389,02
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**16 683 774,13**	**20 469 466,59**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**0,00**	**0,00**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	1 001 158,78	6,00
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**1 001 158,78**	**6,00**
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	723 507,92	4,34
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**723 507,92**	**4,34**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 623 858,92	9,73
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 623 858,92	9,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 HKD		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	4 324 823,61	25,92	728 169,84	4,36	178 162,91	1,07	240 944,36	1,44
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	3 086 961,24	18,50	0,00	0,00	0,00	0,00	355 515,94	2,13
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	43 699,05	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	423 202,57	2,54	67 294,46	0,40	306 901,39	1,84	265 248,30	1,59
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	993 789,40	5,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	471 258,78	2,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	723 507,92	4,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	909 733,51
	Dépôts de garantie en espèces	83 987,45
	Coupons et dividendes en espèces	10 173,87
	Collatéraux	110 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		**1 113 894,83**
DETTES		
	Vente à terme de devise	908 835,38
	Achats à règlement différé	84 954,02
	Frais de gestion fixe	31 712,76
	Frais de gestion variable	429,73
	Collatéraux	110 000,00
	Autres dettes	1 222,06
TOTAL DES DETTES		**1 137 153,95**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-23 259,12**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	37 602	1 723 546,45
Parts rachetées durant l'exercice	-65 996	-3 044 859,80
Solde net des souscriptions/rachats	-28 394	-1 321 313,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	382 110	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	15 365,22
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	15 365,22

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	345 649,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	429,73
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-205 290,25	-290 409,77
Total	**-205 290,25**	**-290 409,77**

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-205 290,25	-290 409,77
Total	**-205 290,25**	**-290 409,77**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	805 619,84	1 815 087,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**805 619,84**	**1 815 087,10**

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	805 619,84	1 815 087,10
Total	**805 619,84**	**1 815 087,10**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	7 003 340,29	15 969 548,54	21 529 623,13	20 469 466,59	16 683 774,13
Nombre de titres	204 414	388 236	443 071	410 504	382 110
Valeur liquidative unitaire	34,26	41,13	48,59	49,86	43,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,55	0,39	2,79	4,42	2,10
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,49	-0,79	-2,12	-0,70	-0,53

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
SIEMENS ENERGY AG	EUR	4 000	70 300,00	0,42
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	725	84 404,50	0,51
TOTAL ALLEMAGNE			**154 704,50**	**0,93**
CANADA				
BARRICK GOLD CORP	USD	23 000	370 223,93	2,22
IVANHOE MINES	USD	13 000	96 224,12	0,58
TOTAL CANADA			**466 448,05**	**2,80**
CHINE				
AUTOHOME INC-CLASS A	HKD	8 300	60 139,15	0,36
BAIDU INC-CLASS A	HKD	15 800	212 066,52	1,27
NIO INC - ADR	USD	7 500	68 514,01	0,41
PING AN INS.GRP CO.CHINA H	HKD	30 000	186 188,75	1,12
TAL EDUCATION ADR	USD	4 000	26 421,81	0,16
TOTAL CHINE			**553 330,24**	**3,32**
DANEMARK				
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	6 850	186 167,09	1,11
TOTAL DANEMARK			**186 167,09**	**1,11**
ESPAGNE				
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	8 250	141 240,00	0,85
TOTAL ESPAGNE			**141 240,00**	**0,85**
ETATS-UNIS				
AKAMAI TECHNOLOGIES	USD	1 230	97 150,75	0,58
ALPHABET- A	USD	3 120	257 919,61	1,55
AMAZON.COM INC	USD	1 720	135 369,62	0,81
APPLE INC	USD	700	85 215,97	0,51
BANK OF AMERICA CORP	USD	8 550	265 319,97	1,59
BIOXCEL THERAPEUTICS INC	USD	8 200	165 029,51	0,99
BLACKROCK CL.A	USD	140	92 952,50	0,56
BOOKING HOLDINGS INC	USD	55	103 851,21	0,62
COINBASE GLOBAL INC -CLASS A	USD	950	31 500,52	0,19
EVELO BIOSCIENCES INC	USD	25 000	37 711,98	0,23
FIRST SOLAR INC	USD	1 700	238 586,15	1,43
FORD MOTOR COMPANY	USD	15 100	164 539,49	0,99
FREEPORT-MCMORAN COPPER & GOLD- B	USD	3 560	126 749,74	0,75
GLOBAL PAYMENTS	USD	1 590	147 961,02	0,89
IONIS PHARMACEUTICALS	USD	2 250	79 623,82	0,48
KLA TENCOR	USD	225	79 482,57	0,48
MERCADOLIBRE	USD	210	166 504,64	0,99
Meta Platforms - A	USD	1 350	152 214,93	0,91
MICROSOFT CORP	USD	700	157 288,48	0,95
NETFLIX INC	USD	325	89 792,94	0,54
NIKOLA CORP	USD	5 480	11 090,42	0,07
PLUG POWER INC	USD	4 200	48 677,97	0,29
SALESFORCE INC	USD	870	108 079,55	0,64

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SVB FINANCIAL GROUP	USD	400	86 251,29	0,52
THE WALT DISNEY	USD	1 400	113 962,33	0,68
TILRAY INC-CLASS 2 COMMON	USD	16 500	41 586,25	0,25
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	3 500	81 097,16	0,48
TOTAL ETATS-UNIS			**3 165 510,39**	**18,97**
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	905	100 473,10	0,60
BALYO SA - PROMESSES	EUR	90 000	36 540,00	0,22
CARBIOS	EUR	4 387	150 123,14	0,90
ESSILORLUXOTTICA	EUR	600	101 520,00	0,61
EUROAPI SASU	EUR	68	941,80	0,00
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	330	224 367,00	1,35
MCPHY ENERGY SA	EUR	6 000	73 260,00	0,44
SAINT-GOBAIN	EUR	4 550	207 707,50	1,24
SANOFI	EUR	1 580	141 947,20	0,85
SEB	EUR	1 600	125 200,00	0,75
SOCIETE GENERALE SA	EUR	9 500	223 060,00	1,34
SOITEC SA	EUR	1 355	207 111,75	1,24
TOTALENERGIES SE	EUR	3 280	192 372,00	1,15
VALEO SA	EUR	7 200	120 240,00	0,72
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	3 530	84 720,00	0,51
TOTAL FRANCE			**1 989 583,49**	**11,92**
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	18 100	187 585,61	1,12
GEELY AUTOMOBILE HOLDINGS LTD	HKD	60 000	82 189,81	0,50
VIPSHOP HOLDINGS LTD - ADR	USD	14 100	180 196,76	1,08
TOTAL ILES CAIMANS			**449 972,18**	**2,70**
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	375	93 755,27	0,56
CRH PLC	EUR	5 525	204 480,25	1,23
TOTAL IRLANDE			**298 235,52**	**1,79**
JAPON				
NINTENDO CO-ADR	USD	18 550	181 102,78	1,09
TOTAL JAPON			**181 102,78**	**1,09**
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	6 250	153 593,75	0,92
TOTAL LUXEMBOURG			**153 593,75**	**0,92**
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	365	183 887,00	1,10
PROSUS NV	EUR	3 920	252 644,00	1,51
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	5 220	117 502,20	0,71
TOTAL PAYS-BAS			**554 033,20**	**3,32**
REPUBLIQUE DE COREE				
SAMSUNG ELECTRON.GDR 1995	USD	138	142 874,54	0,86
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE			**142 874,54**	**0,86**
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	620	78 402,45	0,47
CERES POWER HOLDINGS PLC	GBP	9 500	37 556,22	0,23

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EASYJET	GBP	17 000	62 204,24	0,37
TOTAL ROYAUME-UNI			**178 162,91**	**1,07**
SUEDE				
ERICSSON(LM) B	SEK	10 000	54 777,27	0,32
TOTAL SUEDE			**54 777,27**	**0,32**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**8 669 735,91**	**51,97**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**8 669 735,91**	**51,97**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES Part I	EUR	140	85 591,80	0,51
AVIVA OBLIG INTERNATIONAL SI.	EUR	770	79 479,40	0,48
BNPP MONEY 3M IC	EUR	18	412 868,19	2,47
GEMEQUITY PART R USD FCP	USD	1 000	135 950,53	0,82
OFI FINANCIAL INVESTMENT SICAV ENERGY STRATEGIC METALS I CAP	EUR	14	644 952,84	3,87
SG MONETAIRE DOLLAR EC	USD	47	983 050,89	5,89
TOTAL FRANCE			**2 341 893,65**	**14,04**
IRLANDE				
First Trust Nasdaq Cybersecurity UCITS ETF Class A USD Accum	USD	10 500	243 758,78	1,46
L&G Battery Value-Chain UCITS ETF	EUR	21 800	322 683,60	1,93
Lazard Rathmore Alternative Fund EA Acc USD	USD	3 307	406 888,96	2,44
YUKI JAPAN REBOUND GROW JPY	JPY	1 540	355 515,94	2,13
TOTAL IRLANDE			**1 328 847,28**	**7,96**
LUXEMBOURG				
Alquity SICAV - Alquity Indian Subcontinent Fund EUR Y Class	EUR	1 140	154 971,60	0,92
AMUNDI FUNDS VOLATILITY WORLD I USD C	USD	521	601 798,20	3,61
AMUNDI INDEX BREAKEVEN INFLATION USD 10Y UCITS ETF DR USD AC	USD	5 580	306 400,71	1,84
FULLGOAL CHINA SMALL MID CAP GROWTH FUND A1 ACC	USD	116	188 001,95	1,12
PICTET FUNDS BIOTECH CL.P C	USD	300	221 111,22	1,33
RS EUROPEAN EQUITY POSITIVE ECONOMY IC EUR	EUR	27	359 750,70	2,16
SLFL BD INFL.PROTECTION CL.I C	EUR	7 740	696 987,00	4,18
Xtrackers Harvest CSI300 UCITS ETF 1DD	EUR	13 200	135 722,40	0,81
TOTAL LUXEMBOURG			**2 664 743,78**	**15,97**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**6 335 484,71**	**37,97**
TOTAL Organismes de placement collectif			**6 335 484,71**	**37,97**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0323	EUR	-14	16 150,00	0,10
SP 500 MINI 0323	USD	4	4 005,43	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**20 155,43**	**0,12**
TOTAL Engagements à terme fermes			**20 155,43**	**0,12**
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
S&P 500 INDEX 12/2023 PUT 3000	USD	10	77 953,71	0,47
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			**77 953,71**	**0,47**
TOTAL Engagements à terme conditionnels			**77 953,71**	**0,47**
TOTAL Instruments financier à terme			**98 109,14**	**0,59**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-4 275	-4 005,43	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-16 150	-16 150,00	-0,10
TOTAL Appel de marge			**-20 155,43**	**-0,12**
Créances			**1 113 894,83**	**6,67**
Dettes			**-1 137 153,95**	**-6,81**
Comptes financiers			**1 623 858,92**	**9,73**
Actif net			**16 683 774,13**	**100,00**

Parts LIBRE SELECTION MONDIALE	**EUR**	**382 110**	**43,66**